



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
Séance du 13 juin 2022

Délibération n° 2-10-2022

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 12

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-deux, le treize juin, à dix-neuf heures, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, présidente.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Frédérique PARIS, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Pascal DIDTSCH, Sylvie GUERRAND, Colette GENET, Thérèse FICHET-GIRARD, Elisabeth ERARD, Brigitte MARY, Gérard DUBUCHE.

Excusés : Claudine HEUDE, Guillaume BOULAYE.

Absents : Camille DAEL, Guillaume WIENER, Sébastien LERAT, Nora MAGNAN.

Date de la convocation : 08 juin 2022

Objet :

**CCAS - RESIDENCE AUTONOMIE : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –
CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES**

Exposé des motifs :

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs au regard de la réalité des effectifs, et compte tenu de la réorganisation des services, il convient de créer et de supprimer les emplois permanents suivants :

Grade	Nombre	
Agent social principal 2ème classe	-1	Poste non pourvu
Agent social principal 2ème classe 100/151.67	-1	Poste non pourvu
Agent social	-1	Poste non pourvu
Adjoint administratif Principal 2ème classe	-1	Poste non pourvu
Assistant socio-éducatif	-2	Poste non pourvu et transfert Intercom
Adjoint technique principal 2ème classe	+1	Avancement de grade

Il est proposé aux membres du conseil d'administration, d'actualiser le tableau des effectifs.

Délibération :

Vu l'avis favorable des membres du comité technique réunis le 5 mai 2022

Vu le tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité,

- **D'ACTUALISER** le tableau des effectifs de la manière suivante :

Grade	Nombre	
Agent social principal 2 ^{ème} classe	-1	Poste non pourvu
Agent social principal 2 ^{ème} classe 100/151.67	-1	Poste non pourvu
Agent social	-1	Poste non pourvu
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	-1	Poste non pourvu
Assistant socio-éducatif	-2	Poste non pourvu et transfert Intercom
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	+1	Avancement de grade

Pour copie certifiée conforme

La Présidente du C.C.A.S
Marie-Lyne VAGNER

Marie-Lyne VAGNER

